

AB METALLERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Le Planal
11200 ST ANDRE DE ROQUELONGUE
En cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des
Sociétés de NARBONNE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 12 AOÛT 2024

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Cyrill Marcel Patrick AMIGUES,**
Demeurant 12 Lieudit Le Planal 11200 SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE (Aude),
- ET**
- **Monsieur Clément Jean-Félix Emmanuel BACAVE,**
Demeurant 18 Lieudit Le Planal 11200 SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE (Aude),

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée AB METALLERIE au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 12 Le Planal, 11200 ST ANDRE DE ROQUELONGUE, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 12 août 2024,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Cyrill Marcel Patrick AMIGUES,**
Demeurant 12 Lieudit Le Planal 11200 SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE (Aude),
- ET**
- **Monsieur Clément Jean-Félix Emmanuel BACAVE,**
Demeurant 18 Lieudit Le Planal 11200 SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE (Aude),

Monsieur Cyrill AMIGUES et Monsieur Clément BACAVE disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Cyrill AMIGUES et Monsieur Clément BACAVE acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer leur mandat.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à ST ANDRE DE ROQUELONGUE
Le 12 août 2024

Monsieur Cyrill AMIGUES

 Cyrill AMIGUES

Monsieur Clément BACAVE

 